



RÈGLEMENT APPEL À PROJETS ÉMERGENCE 2027-1

Préambule

Les Cancéropôles ont reçu pour mission par l'Institut National du Cancer (Inca) de favoriser la détection et l'émergence de nouveaux projets de recherche et permettre leur développement au travers d'appels à projets régionaux ou interrégionaux spécifiquement dédiés à la consolidation de résultats préliminaires (appelés AAP « Émergence »), cela dans le but de maximiser leurs chances de réussite aux appels à projets nationaux ou internationaux.

Ces appels à projets doivent permettre la détection et le financement de projets de recherche « émergents » innovants : il s'agit de projets :

- o de rupture scientifique et/ou technologique, pour lesquels une consolidation des résultats préliminaires avant dépôt aux appels à projets nationaux/internationaux est nécessaire ; les projets ne devront pas avoir été soumis auparavant à un autre appel d'offres
- o issus préférentiellement de jeunes équipes émergentes

L'Appel à projets Emergence 2027-1 est dédié à la thématique suivante :

« VIEILLISSEMENT ET CANCERS »

L'objet de cet AAP sera de financer des recherches concernant les patients âgés atteints de cancers (≥ 75 ans) :

- **Prise en charge personnalisée des patients âgés atteints de cancers (traitements, biomarqueurs, ...)**
- **Optimisation de la prise en charge des patients âgés atteints de cancer**
- **Parcours de soin, désescalade thérapeutique, proportionnalité des soins**

- **Particularités biologiques des cancers et du microenvironnement tumoral chez les sujets âgés**
- **Âge physiologique / âge chronologique : modèles, impacts sur les stratégies thérapeutiques, ...**

- **Qualité de vie du patient et/ou des proches, déprise, psychopathologies, consentement au soin**

Les équipes para médicales sont éligibles.

Si des projets nécessitent des autorisations réglementaires, ces dernières doivent avoir été obtenues avant la soumission.

Tout projet déposé n'entrant pas dans le thème mentionné supra sera inéligible et en conséquence ne sera pas expertisé.



Le financement de projets plus matures est du ressort d'appels à projets compétitifs nationaux ou européens et ne fait pas partie du champ de ces AAP « Emergence ». Les sous-projets de projets plus vastes soumis ou en cours ne sont pas éligibles.

1. Modalités

Objectifs de l'aide	Détection et financement de l'émergence dans le domaine de la recherche francilienne contre le cancer
Durée et montant des subventions	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'une année : dépenses décaissées (factures réglées) pendant les 12 mois du projet Subvention maximale de 40 000 euros.
Conditions d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> Porté par des équipes de recherche labellisées localisées en région Île-de-France, particulièrement les jeunes équipes Projet entrant dans la thématique de l'appel d'offres Dossier complet : formulaire rempli en ligne sur le site internet du Cancéropôle Dossier complètement rempli et correctement renseigné
Inéligibilité	<ul style="list-style-type: none"> Dossier incomplet Projet n'entrant pas dans la thématique de l'AAP : « Vieillesse et cancers » Porteur de projet ayant déjà un projet Emergence financé par le Cancéropôle IDF en cours lors de la soumission du projet (le rapport final doit avoir été rendu pour que le porteur soit éligible) Appartenir à une équipe de recherche dont un membre, lauréat d'un précédent appel d'offres Emergence du Cancéropôle IdF, n'aurait pas rendu les rapports prévus dans les délais impartis
Dépenses éligibles	<p>Dépenses en lien direct avec le projet. Les frais de gestion ne sont pas autorisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> consommable de laboratoire CDD/CDI le temps de travail devra être justifié, pas de doctorants ni de statutaire Prestations missions plafonnées à 10% de la subvention et à justifier dépense par dépense
Critères d'évaluation principaux	<ul style="list-style-type: none"> Caractère innovant du projet (sujet de rupture) Caractère Emergent Qualité scientifique du projet Faisabilité en une année Particulièrement pour les SHS : interdisciplinarité et appartenir à un laboratoire SHS
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> 18 mai 2026 : lancement de l'appel à projets sur le site internet du Cancéropôle Île-de-France http://www.canceropole-idf.fr 10 septembre 2026, midi : Clôture de la soumission des dossiers au Cancéropôle par formulaire en ligne sur le site du Cancéropôle Île-de-France l'horodatage de réception faisant foi Décembre 2026 : notification des projets retenus Janvier 2027 : début des projets Décembre 2027 : fin des projets

